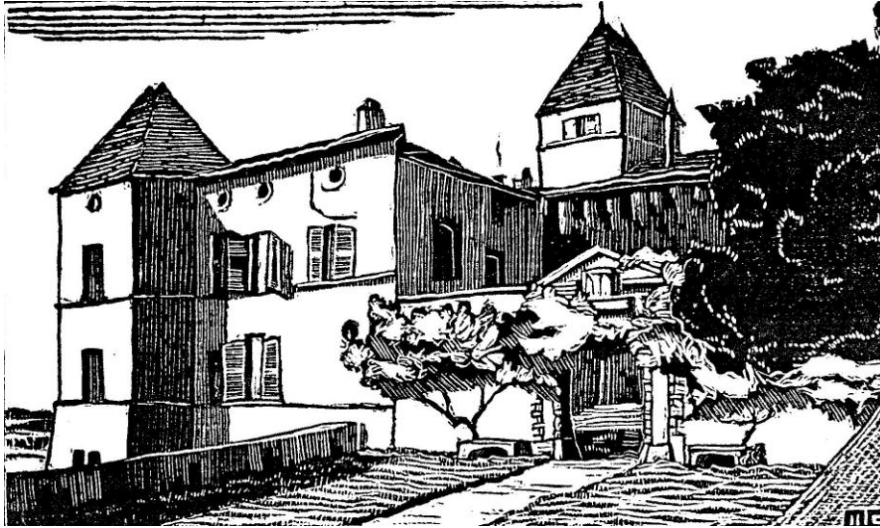


Thomas du Moulceau

et « sa maison des champs » au XVII^{ème} siècle



dessin extrait de « Les châteaux historiques du Lyonnais et du Beaujolais », Emile Salomon, 1936

C'est Thomas de Moulceau qui a légué à ses descendants le « château » de la Galée tel que nous le connaissons. Il avait reçu de sa mère, Marie Rougier, cette « maison des champs » où aimait venir se reposer et s'approvisionner cette famille lyonnaise surtout à la belle saison.



Son père est Jean de (ou du) Moulceau, avocat du roi et secrétaire de la Ville de Lyon. En 1665, celui-ci se démet de sa charge en faveur de son fils Thomas qui va effectuer le « cursus honorum » lyonnais qui, par un système de cooptation bien établi, mène à la charge suprême : *Prévost des marchands*, autrement dit maire de Lyon. Thomas aura cet honneur durant deux ans (1679-1680) ; il redevient membre du *Tribunal de la conservation des foires* deux ans, puis recteur de l'*Aumosne générale* deux ans également, comme le veut la règle de l'échevinat à Lyon.

Ce « cursus honorum » lui a permis d'accéder à la noblesse : il est écuyer au sortir de sa charge. Il est aussi avocat de la Ville et communauté de Lyon et le restera jusqu'à sa mort.



Extrait du registre paroissial de Saint-Nizier à Lyon, février 1694

Il décède le 16 février 1694 et est enterré dans l'église Saint-Nizier, à Lyon. Il avait épousé Isabeau Dulieu et aura deux fils (Charles et Jean-Baptiste) ainsi qu'une fille, Marianne qui épouse Gaspard de Baraillon en 1674.

Jean-Baptiste, devenu seigneur de Grigny, fait établir en mai 1694 l'inventaire des biens de son père à Lyon mais aussi de sa maison de la Galée : ce sont cinquante pages d'une écriture serrée qui dépeignent l'œuvre de Thomas et les décors qu'avait fait dresser cet amoureux du beau et du luxe, accusé par les Lyonnais de dilapider les finances de la ville pour son plaisir personnel...



Comme à Versailles, les jardins avaient été traités avec soin et Thomas de Moulceau semblait avoir une préférence pour les orangers. Dans les allées et les parterres étagés du jardin, il avait fait disposer par Mathieu Rave, son maître-valet d'alors, 47 gros orangers dans des caisses de bois dont 6 seulement double-tige estimé à 150 livres et 43 autres orangers dans des pots de terre vernis, estimés aussi à 150 livres*. Il y avait aussi 7 pots de petite myrte, 14 pots de jasmin, 12 pots de grenadiers bouquetiers, 34 lauriers en pots et caisse, 16 pots de faïence de plantes diverses et 40 pots où ne sont qu'œillets et autres plants. Toutes ces plantes étaient rangées dans l'orangerie à la mauvaise saison. La mode était alors aux pots d'Anduze très en vogue à Versailles : ceux de la Galée devaient leur ressembler.



Jean-Baptiste, né en 1650, est mort en 1716. Il n'eut que deux enfants survivants, tous deux religieux... La belle maison de Thomas s'endormit petit à petit, le domaine fut affermé et les orangers disparurent.

* 300 livres sont le revenu annuel d'un curé de paroisse en 1694